



NOTAIRE

Tél. : 04.78.02.74.93

Fax : 04.37.37.41.89

etude.dauvisis@notaires.fr

Me Maria GIGANTI

Me Marie-Amélie FISCHER-BERNOT

Notaires assistants

ETUDE DAUVISIS

Maître Michel DAUVISIS

Maître Marie-Elisabeth AUBOYER-DAUVISIS

Maître Ornella FALLONE

NOTAIRES

Successeur de Me Jean-Pierre DAUVISIS

LISTE DES PIÈCES ET RENSEIGNEMENTS A FOURNIR **DOSSIER DE SUCCESSION**

○ Concernant le défunt :

- ▶ 3 originaux de l'acte de décès
- ▶ original du livret de famille
- ▶ copie de son contrat de mariage ou de son PACS
- ▶ copie de l'acte de changement de régime matrimonial
- ▶ copie du jugement de divorce ou de séparation de corps
- ▶ copie de la donation entre époux
- ▶ copie de son testament

○ Concernant les héritiers et le conjoint survivant :

- ▶ original de leur carte d'identité, du passeport ou de la carte de séjour
- ▶ original de leur livret de famille
- ▶ coordonnées (adresse, numéros de téléphone, adresses mail)
- ▶ copie de leur contrat de mariage ou de PACS
- ▶ copie de l'acte de changement de régime matrimonial

○ Concernant le patrimoine du défunt et de son conjoint :

• Les biens immobiliers :

▶ les titres de propriété (actes notariés par lesquels le défunt et son conjoint sont devenus propriétaires : acte d'achat, succession, donation, échange...).

Si vous ne disposez pas de ces documents, ils pourront être demandés pour vous à vos frais.

▶ si le bien est loué : copie du bail, montant du dernier loyer, montant du dépôt de garantie.

▶ si le bien est en copropriété : nom du syndic

• Les comptes bancaires et placements :

▶ références des comptes bancaires, personnels et joints, du défunt et de son conjoint (en cas de régime de communauté)

▶ copie des derniers relevés de compte

• Les assurances-vie :

▶ liste des établissements d'assurance et coordonnées

▶ références des contrats du défunt (et de ceux du conjoint si régime de communauté et décès antérieur au 1^{er} janvier 2016)

Résidence «Le Clos hyvert » - 11 Avenue Burago Di Molgora - 69360 SAINT-SYMPHORIEN-D'OZON

Etude ouverte de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30 - Fermée le samedi

• **Les caisses de retraite :**

- ▶ nom et coordonnées des caisses de retraite
- ▶ numéro de sécurité sociale du défunt

• **L'employeur**

- ▶ nom et coordonnées de l'employeur
- ▶ copie des 3 derniers bulletins de salaire
- ▶ dernier relevé de l'épargne salariale si existant

• **Les véhicules**

- ▶ copie de la carte grise des véhicules immatriculés au nom du défunt et de son conjoint (en cas de régime de communauté) : automobile, motorcycle, bateau, remorque...
- ▶ valeur argus des véhicules

• **Les parts de société dont le défunt était associé :**

- ▶ copie des statuts de société mis à jour
- ▶ extrait k-bis
- ▶ coordonnées de l'expert-comptable afin de connaître la valeur des parts

• **Le fonds de commerce**

- ▶ le titre d'acquisition
- ▶ l'extrait k-bis
- ▶ les coordonnées de l'expert comptable afin de connaître la valeur du fonds
- ▶ la copie du bail si locaux d'exploitation loués

○ **Concernant le passif du défunt et de son conjoint :**

- ▶ copie des derniers avis d'imposition (taxes foncières, taxe d'habitation, impôt sur le revenu)
- ▶ références des emprunts : nom de l'établissement et coordonnées, références des prêts
- ▶ factures restant dues au jour du décès (EDF, charges de copropriété, eau, assurance...)
- ▶ si aides sociales aux personnes âgées : références et organisme attributaire

○ **Concernant les donations consenties par le défunt à ses héritiers ou à des tiers :**

- ▶ copie des actes de donation (si acte notarié)
- ▶ copie de la déclaration de don manuel